



HAL
open science

Champ(s) de formation Arts (avis sur le projet) Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'un champ (domaine) de formations (projet). Champ(s) de formation Arts (avis sur le projet). 2018, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02042257

HAL Id: hceres-02042257

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02042257v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION
Champ de formations
Arts
pour le prochain contrat 2019-2023

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Rapport publié le 12/12/2018



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Christian Hurson, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION

Le champ *Arts* est l'un des 15 champs de formation de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

En licence, deux mentions sont proposées :

- la mention *Arts plastiques* avec quatre parcours : *Arts plastiques* (de la première année (L1) à la troisième année (L3)), *Esthétique & sciences de l'art* (L3), *Design, arts, médias* (L3), *Métiers des arts & de la culture* (L3).
- la mention *Cinéma* avec deux parcours : *Cinéma : pratique & esthétique* (L1 à L3) ; *Cinéma/Gestion* (double licence) (L1 à L3).

En master, cinq mentions sont proposées :

- la mention *Arts plastiques* avec, en deuxième année (M2), deux parcours : *Arts plastiques et création contemporaine* ; *Art & création internationale*.
- la mention *Cinéma & audiovisuel* avec, en M2, deux parcours : *Cinéma, esthétique et création* ; *Scénario, réalisation, production*.
- la mention *Design* avec, en M2, deux parcours : *Design, arts, médias* ; *Métiers du multimédia interactif*.
- la mention *Direction de projets ou établissements culturels* avec, en M2, trois parcours : *Gestion des arts & de la culture* ; *Projets culturels dans l'espace public* ; *Sciences & techniques de l'exposition*.
- la mention *Esthétique* avec, en M2, un parcours *Théorie des arts & de la culture*.

Le périmètre du champ est en adéquation avec les dominantes disciplinaires. L'offre de formation couvre cinq disciplines et propose un large choix de spécialisations, scientifiques et/ou professionnelles, visant à garantir l'insertion des étudiants dans les métiers de la recherche académique (enseignant-chercheur) et non-académique (critique d'art, commissaire d'exposition, etc.), de l'enseignement, du design et des métiers de la diffusion et de la transmission des arts.

L'établissement affiche également un intérêt manifeste à la formation à distance, à la formation tout au long de la vie, à l'internationalisation des formations comme pour l'innovation pédagogique.

Les formations sont adossées à des programmes et des équipes de recherche de qualité et sont nourries par de riches et nombreux partenariats académiques et professionnels, cela tant au niveau francilien que national et international.

AVIS SUR LES FORMATIONS PROPOSÉES

Les maquettes pédagogiques proposées pour la licence connaissent peu de modifications. L'articulation entre la théorie et la pratique demeure le point fort des formations proposées. Les aides à la réussite y sont amplifiées et la professionnalisation affirmée, avec un temps plus important consacré au stage.

Malgré l'effort fait par l'Université pour garantir la réussite en L1, le taux d'échec reste important, notamment pour les étudiants suivant la formation à distance grâce à un partenariat avec le centre national d'enseignement à distance (CNED), et cela malgré les dispositifs mis en œuvre pour ces étudiants (tutorat téléphonique, une semaine de formation en atelier). Compte tenu de la spécificité de la formation, qui implique l'accès régulier à des équipements dédiés, il serait opportun d'augmenter le temps de formation en présentiel pour garantir une meilleure réussite. Dans les documents présentant la formation, il conviendrait de mieux préciser les objectifs et les attendus de ce cursus d'études. La visite sur site et la rencontre avec les équipes pédagogiques ont en outre permis de préciser que ce taux d'échec élevé traduisait aussi un déficit d'information et d'orientation pour les étudiants engagés dans ce type de formation. Pour améliorer la réussite de ce programme, qui contribue à garantir la diversité des publics en arts plastiques, les équipes pédagogiques pourraient s'inspirer des premières expériences d'enseignement à distance via les outils numériques, conduites par exemple par California Institute of Arts (CalArts) [dans le cadre de son programme *Extended studies*] mais aussi par la Haute école d'art et de design (HEAD) à Genève [Mooc *Bande dessinée*]. L'École des arts Paris-Sorbonne gagnerait à s'affirmer dans ces nouveaux programmes et espaces de formation.

En master, l'offre de formation couvre un large spectre de spécialisations, aussi bien au sein des parcours à dominante recherche que des parcours à finalité professionnelle. Tout en prenant appui sur l'activité de

recherche conduite par les enseignants-chercheurs au sein de l'Institut ACTE (structure de recherches en arts, créations, théories et esthétique), elle permet d'accompagner au mieux les étudiants dans leur insertion professionnelle. La poursuite d'étude en troisième cycle est importante : le projet indique que les deux tiers des 220 doctorants accueillis par l'École doctorale APESA (Arts plastiques, esthétique et sciences de l'art) sont originaires des deuxième années des masters de la composante Arts plastiques. L'École des arts Paris-Sorbonne dispose par ailleurs d'un environnement propice aux partenariats professionnels, très développés, et qui contribuent à véritablement nourrir les formations (interventions professionnelles, visites sur site, stages, projets, etc.). L'offre de formation accompagne également, dans une logique de reconversion ou encore de renforcement des compétences, de nombreux professionnels en reprise d'étude.

Les précisions apportées aux parcours des masters *Design* et *Direction de projets ou établissements culturels* permettent de mieux définir les objectifs professionnels visés par la formation.

Le master spécialisé dans le champ de la création est conduit par des enseignants-chercheurs, des enseignants associés ou invités (PAST), des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), tous étant engagés dans une pratique artistique. Pour autant la sollicitation d'artistes professionnels, non enseignants, est aussi à prendre en compte. Cette formation se caractérise par une articulation affirmée, et revendiquée, entre pratique et théorie. En cela, elle se distingue des formations dispensées par les écoles supérieures d'art relevant de la tutelle du ministère de la culture et avec lesquelles, dans une logique de complémentarité, des partenariats gagneraient à être noués. Pour répondre au mieux aux attendus des formations et garantir le maintien de leur qualité comme de leur attractivité, les ateliers et équipements techniques de l'École des Arts devront cependant connaître de nouveaux développements.

L'internationalisation des formations est en progrès constant. Grâce à de très nombreux accords signés de par le monde, le champ *Arts* propose des dispositifs d'incitation à la mobilité internationale (renforcement des compétences linguistiques) et propose également un parcours incluant des mobilités obligatoires (master *Arts plastiques*, parcours *Arts et création internationale*). Pour autant, les mobilités sortantes demeurent faibles : 50 étudiants en L3, M1 et M2. Cette difficulté tient autant des faibles compétences linguistiques des étudiants que de l'incapacité de l'établissement, compte tenu des moyens qui lui sont alloués, à mieux accompagner matériellement les étudiants dans leurs projets de mobilité.

L'ouverture au numérique et à l'innovation pédagogique par le numérique est également en développement et pleinement assuré, dans la mesure de ses moyens, par l'École des arts Paris-Sorbonne avec la mise en place d'un espace pédagogique interactif (EPI) qui, par la mise d'informations en ligne, complète les cours en présentiel et apporte aux étudiants les connaissances techniques fondamentales en création numérique, programmation de l'image, montage et post-production numérique. L'EPI *Cultures et compétences numériques* évolue vers un EPI *Humanités numériques*. La formation, notamment dans les parcours dédiés au design, consacre également une formation importante aux outils numériques de création. Enfin, les étudiants, dans l'apprentissage de ces outils, bénéficient d'un accompagnement par des tuteurs spécialisés ainsi que par un ingénieur d'étude.

En conclusion, les recommandations formulées lors de l'évaluation du bilan ont quasiment toutes été prises en compte par l'École des arts qui, dans la limite de ses moyens, développe au mieux une offre de formation d'excellence, nourris de nombreux partenariats académiques, scientifiques et professionnels et, en cela, contribue à la réussite et à l'insertion professionnelle des étudiants.

AVIS SUR LE PILOTAGE ET SUR LES DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS

Depuis 2016, l'unité de formation et de recherche (UFR) a mis en place un conseil de perfectionnement au sein du conseil d'UFR. Cette instance, commune à l'ensemble du champ de formation, comprend deux membres du collège des étudiants et a vocation à accompagner la réflexion sur l'évolution des formations et des enseignements ainsi qu'à mettre en œuvre l'évaluation des enseignements par les étudiants dont on peut regretter qu'ils soient si peu représentés dans ce nouveau processus de pilotage et d'autoévaluation. Le projet témoigne cependant d'échanges réguliers avec les représentants étudiants qui agissent sur les évolutions des formations.

La réussite et le suivi des diplômés sont opérés depuis l'observatoire des résultats, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, situé à un niveau central de l'établissement. Les résultats des études menées sont pris en compte par les enseignants-chercheurs dans l'évolution des formations.

LES FORMATIONS

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Remarque(s)
Arts plastiques	L	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	
Cinéma	L	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	
Arts plastiques	M	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	La rencontre avec les équipes pédagogiques a permis d'identifier des objectifs permettant de clarifier l'adéquation entre l'offre de formation et les métiers visés. Toutefois, s'agissant du parcours <i>Création</i> et afin de répondre pleinement aux attendus d'une « École des arts », il convient, en priorité, que des espaces de travail et ateliers techniques supplémentaires soient mis à disposition des étudiants et enseignants.
Cinéma et audiovisuel	M	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	
Design	M	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	
Direction de projets ou établissements culturels	M	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	
Esthétique	M	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

CABINET DE LA PRESIDENCE

Réf. : CAB10-2018-11

Le Président

à

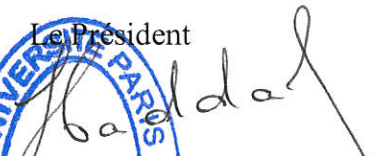

Monsieur le Directeur du
Département
d'Evaluation des Formations
HCERES

Paris, le 9 novembre 2018

Objet : Réponse de l'équipe du champ Arts.

Mesdames et Messieurs,

Nous n'avons pas de remarques particulières à formuler concernant la version définitive du rapport de l'HCERES.

Le Président

Georges HADDAD
Président


Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)